

Startups de la mobilité
Le Conseil National des Professions de l'Automobile
annonce la création d'un métier dédié aux nouvelles mobilités

- Un an après la création de son accélérateur des startups de la mobilité à Station F, le Conseil National des Professions de l'Automobile annonce la création d'une nouvelle branche métier en son sein, dédiée aux nouvelles mobilités.
- Ce nouveau métier fédérera toutes les startups de la mobilité pour leur fournir une offre de services sur-mesure et les représenter auprès de la filière dans son ensemble et des pouvoirs publics.
- Le Conseil National des Professions de l'Automobile organisera en janvier 2019 un grand Atelier des Mobilités pour ouvrir les premiers chantiers du métier.

Principal mouvement des entrepreneurs de la mobilité, le CNPA représente 21 métiers des services automobiles, répartis en cinq pôles.

Faisant le constat d'une mobilité en transformation permanente, tant au niveau des usages que des initiatives entrepreneuriales, le CNPA a annoncé mercredi 14 novembre, à l'occasion des un an du Moove Lab, la création d'un 22^{ème} métier, hébergé au sein du pôle « Solutions de Mobilité » et qui aura pour objectif de fédérer l'ensemble des startups du secteur.

« Après un an de travail au sein de Station F pour accompagner les startups de la mobilité à travers notre programme d'accélération, le Moove Lab, nous sommes arrivés à un constat : il y a beaucoup de forums, d'ateliers de travail en tout genre, mais pas d'espace pérenne pour favoriser la compréhension mutuelle entre les startups, les usagers et les pouvoirs publics. Ce lien doit se faire à la fois sur le très court-terme, tant les changements dans les usages sont rapides ; mais aussi sur du plus long terme, à travers un rôle d'observateur qui manque aujourd'hui aux différents acteurs. »
explique **Xavier Horent, Délégué Général du CNPA.**

Le CNPA a ainsi souhaité doter la filière et les pouvoirs publics d'une interface efficace, tout à la fois boîte à outils et lieux d'échanges et de réflexions, pour les startups comme pour les pouvoirs publics.

Une dizaine de startups ont d'ores et déjà adhéré à ce métier du CNPA, parmi lesquelles CityScoot, Troopy, Iodines, We-Van, Smovengo et Virtuos.

LES MISSIONS DU METIER

Pour ce métier comme pour les autres, le CNPA se donne **quatre missions principales** :

CONNECTER : tisser des liens entre les startups elles-mêmes, mais aussi avec les autres métiers de la mobilité représentés au CNPA, pour les inclure au sein d'une filière en pleine transformation et les épauler ou les associer à des projets innovants.

INFORMER : dans un environnement réglementaire complexe et en mouvement permanent, avec des habits de consommation qui évoluent très rapidement, il s'agit ici de donner à ces jeunes entreprises toute la matière dont elles ont besoin pour continuer à se développer sereinement.

REPRESENTER : le CNPA est le représentant de ces entreprises auprès des pouvoirs publics et des médias. Cette logique de guichet unique doit permettre de gagner en cohérence et en efficacité dans les nécessaires dialogues entre les différentes parties prenantes de la filière automobile et les pouvoirs publics, avec pour ligne de conduite l'intérêt général.

PROJETER : la dimension prospective inhérente à tous les métiers du CNPA est nécessairement appréhendée différemment pour les startups de la mobilité, compte tenu de la rapidité des évolutions en cours. La projection, c'est ici beaucoup d'expérimentations concrètes, pour lesquelles le CNPA sera interface entre les différentes parties prenantes.

Et pour se projeter, il faut aussi se connaître. C'est la raison pour laquelle le CNPA se donne une cinquième mission pour ce métier :

OBSERVER : les besoins des marchés, les signaux faibles, les attentes des consommateurs, les objectifs de la puissance publique et de la filière, d'une part ; les startups des services à la mobilité, leurs modèles économiques, leurs besoins, leurs objectifs, d'autre part.

Espace de ressources, **ce métier publiera chaque année un observatoire des nouvelles mobilités.**

« Le CNPA est une organisation qui bouge, où l'on retrouve dans une seule et même maison toutes les sensibilités, toutes les compétences au service des mobilités d'aujourd'hui et du futur. En France, nous avons ce génie, cette « French Touch », et cette « French Tech » que tous nous envient, du CES de Las Vegas où nous serons présents, jusqu'à Bruxelles avec la deuxième édition du European Startup Prize emmené par la députée Karima Delli et dont nous sommes partenaires. » reprend **Xavier Horent**.

UN ATELIER DES MOBILITES POUR LANCER LE TRAVAIL

Le CNPA organisera début 2019 un **Atelier des Mobilités**, qui réunira l'ensemble de l'écosystème des nouvelles mobilités, public comme privé, pour faire un état des lieux de la filière, évaluer les besoins des différents acteurs et déterminer les chantiers prioritaires pour les mois à venir.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) est le principal mouvement d'entrepreneurs des métiers de la mobilité : commerce et distribution de véhicules, de carburants, de nouvelles énergies, réparation, recyclage, nouvelles mobilités, et toutes les offres de services aux automobilistes.

5ème organisation professionnelle de France, le CNPA anime une filière forte de 139 000 entreprises et 400 000 emplois implantés sur tout le territoire.